

Bulletin

Janvier

2023



Au fil de la Braches

Sommaire

- ❖ Infos pratiques
- ❖ Infos communautaires
- ❖ Travaux dans la commune
- ❖ Ça s'est passé chez nous
- ❖ Etat Civil



Meilleurs vœux 2023



Chère(s) et Cher(s) administré(e)s,

L'année 2022 nous a laissé un peu tranquille avec les conditions sanitaires anxiogènes mais a vu arrivé un conflit impensable. En effet, la guerre en Ukraine nous ramène à une réalité qui nous semblait bien loin de nous, et pourtant en Europe des hommes et des femmes doivent se battre pour garder leur identité. Cette guerre, qui détruit un pays, des familles, a une répercussion directe sur notre quotidien. La flambée des prix de l'énergie, des carburants, la pénurie de matériaux, l'inflation qui explose, ce qui rend nos jours de plus en plus compliqués.

A l'échelle de notre commune, des décisions prises en 2020 comme le remplacement de l'éclairage public par des leds, le chauffage par pompe à chaleur dans la salle des fêtes et surtout l'adhésion au groupement de commande de la FDE pour l'achat de l'énergie électrique ont permis pour le moment de limiter les surcoûts. L'explosion du coût de l'énergie est également la cause du retard pris dans certains travaux comme ceux de la voirie de la rue du Marais. L'entreprise en charge de les réaliser ne pouvait pas tenir les tarifs des devis signés !

Mais restons positifs, en 2022 nous avons pu de nouveau se rassembler et partager des moments festifs, certains plus douloureux comme la finale de coupe du monde de football.

Je voulais de nouveau renouveler tous mes remerciements aux bénévoles qui ont permis de faire entendre le nom de Braches dans les Hauts de France lors de la remise des prix à Noyon, car leur travail a payé puisque le label villes et villages fleuris a décerné le prix coup de cœur aux bénévoles et une deuxième fleur. Je suis vraiment fier d'eux !

Ce journal permet de faire un premier bilan de presque mi-mandat et de se projeter en 2023 qui sera une année de réflexion pour des travaux d'aménagement dans le village et le devenir de notre ancienne école.

Les membres du conseil municipal, vos adjoint(e)s, votre maire et les agents communaux vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit faite de bonheur, de joie, remplie de projets personnels et professionnels mais avant tout la santé pour vous et vos proches. Souhaitons que la guerre en Ukraine s'arrête ce qui nous permettra d'envisager un avenir chez nous plus serein.

Bonne année 2023

Stéphane Delanaud
Votre Maire



MAIRIE

Tél : 03 22 09 91 95

Fax : 09 82 11 18 36

Mail : mairie.braches@wanadoo.fr

Web : www.braches.fr

Facebook et intramuros

Attention les horaires d'ouverture de votre mairie ont changé :

Le **jeudi** de 9H - 12H et de 14H à 18H Le samedi de 9H à 12H

Infos pratiques

✓ **Les nouveaux arrivants** du village doivent se présenter en mairie afin que nous puissions les rentrer dans la base de données informatiques (si vous avez des enfants les inscrire sur la liste pour les cadeaux de Noël s'ils ont moins de 12 ans) et vous remettre le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales.

✓ **Environnement**

Durant de nombreuses années notre com de com assurait le ramassage des tontes et branchages en petites quantités, ce service a disparu dès que nous sommes passés au ramassage du tri sélectif en porte à porte.

Aujourd'hui des familles du village, qui ne possèdent pas de remorque et/ou de la famille pouvant les aider, se trouvent dans la difficulté pour se débarrasser de petits volumes de déchets verts contaminés par des maladies donc non compostables (rosiers malades, plantes...) et des petits branchages qui ne logent pas dans les voitures. La commune se propose de passer deux fois par an pour récupérer ces déchets. Vous comprendrez également que ce service s'adresse aux foyers ne pouvant pas faire autrement car nos moyens sont limités (une remorque, un petit tracteur et la voiture du maire),

Les familles intéressées doivent se faire connaître en mairie et les détails de ces ramassages vous seront transmis dès que le planning sera établi.

✓ **Aides aux familles du village**

Sorties pédagogiques

Le conseil a voté une aide aux familles dont les enfants participent à des sorties pédagogiques scolaires durant leurs scolarité primaire et secondaire.

Les critères sont les suivants :

- Aide unique de 200 euros accordée pendant la scolarité primaire (du CP au CM2)

- Aide supplémentaire de 200 euros accordée pendant toute la scolarité secondaire (6° à la 3°)
- Le solde positif non utilisé en primaire sera cumulé au secondaire
- Ces sommes peuvent être réparties sur plusieurs sorties

La prise en charge est de 50% maximum du coût réel de la sortie, le reste à la charge de la famille.

Le versement de l'aide sera effectué après la sortie sur présentation d'une attestation de l'établissement scolaire indiquant précisément le coût réel acquitté par la famille.

Temps Activités Péri-scolaires

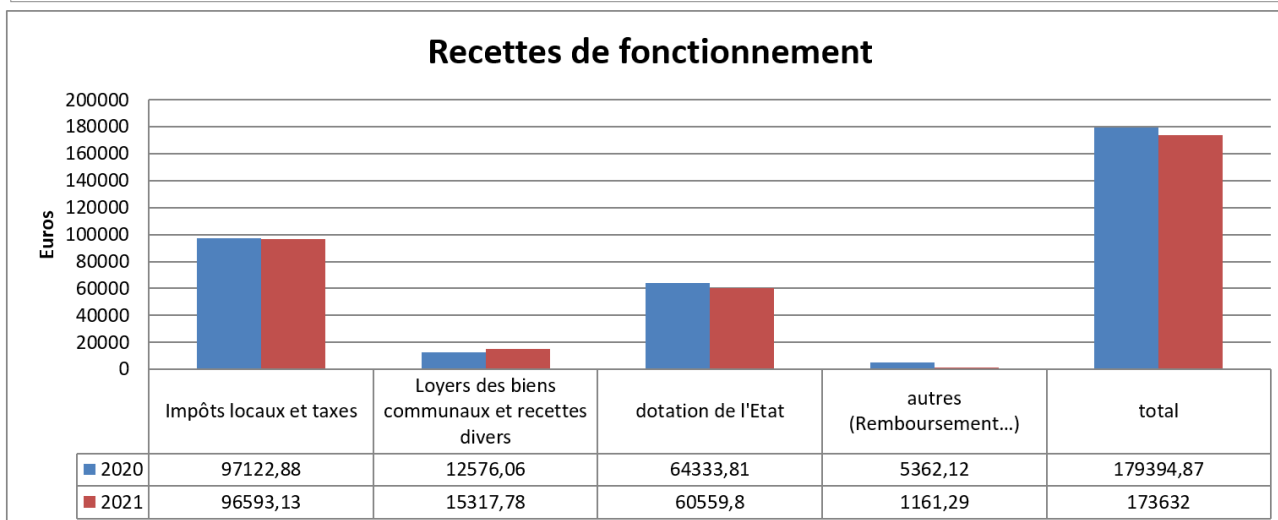
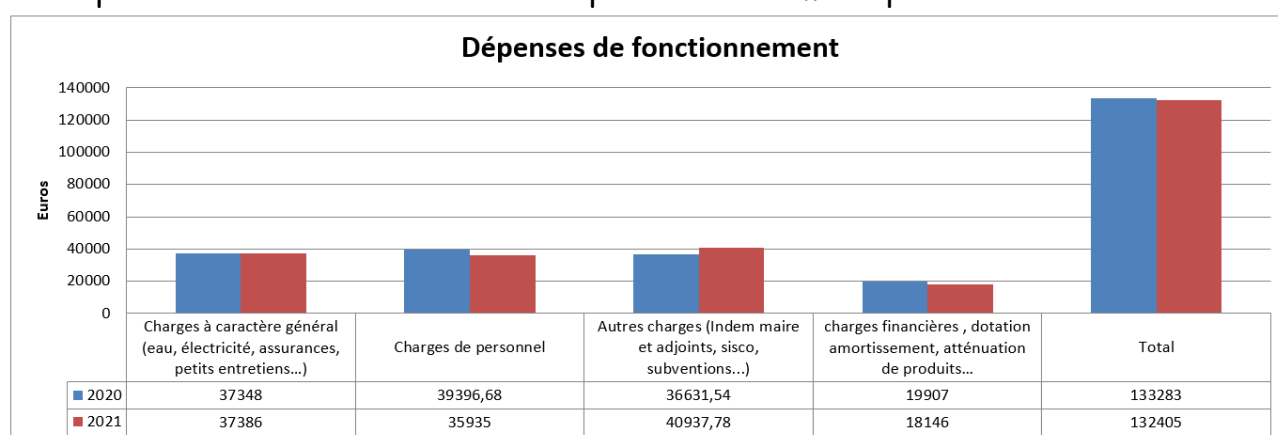
Depuis la modification des rythmes scolaires, la commune a voté une aide financière pour le temps périscolaire comme suit :

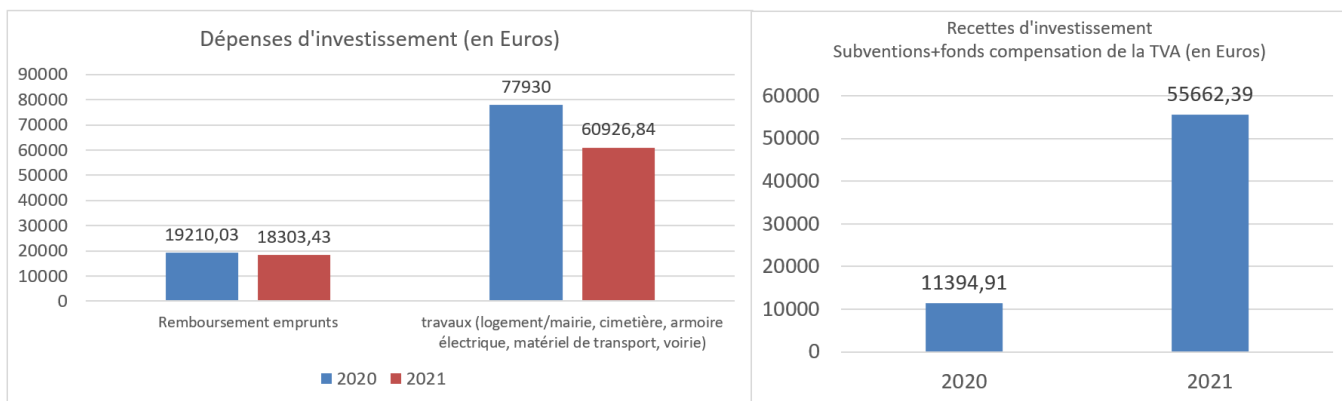
- Remboursement des 0.45 euros pour les 30 minutes
- Et la moitié de l'aide au devoir soit 1 euros

Ces aides seront versées à la demande des familles avec présentation de justificatifs

✓ Compte administratif de 2021

Nous ne sommes pas en mesure de vous présenter le compte administratif de 2022 car il sera validé par les services de l'état et voté par le conseil municipal en début d'année 2023.

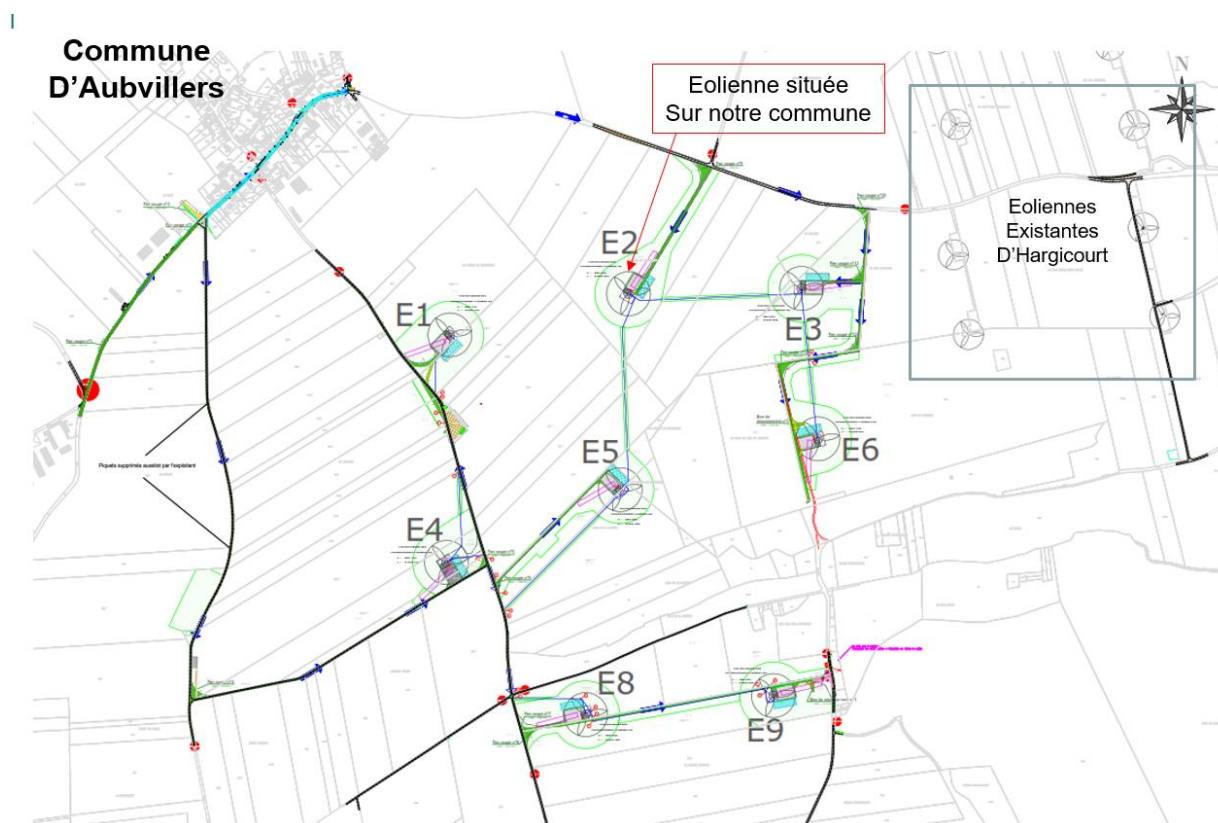




Les recettes d'investissement ne sont suffisantes pour couvrir le coût des travaux, un virement de la section de fonctionnement permet d'équilibrer cette section. Les travaux 2022 ont été en partie financé par un emprunt de 60000 euros.

✓ Projets éoliens

L'année 2023 verra l'aboutissement du projet éolien du parc de la Hayette initié en 2014 par la société Volkswind. Les travaux de voirie ont commencé en novembre 2022. En début d'année 2023, les fondations des 8 éoliennes seront coulées puis suivra le montage des mâts et pales. La mise en fonctionnement est prévue pour septembre/Octobre 2023.



L'autre projet éolien porté par la société Enertrag a été envoyé aux services de l'état. Pour rappel, il est prévu la construction de deux éoliennes (voir plan ci-dessous).



Nous ne manquerons de vous informer de l'avancement de ce dossier.



✓ Embellissement de notre village

En 2019 grâce au travail exceptionnel de nos bénévoles (Marcelle et Gilles Febwin, Olivier et Joelle Douchet, Jean-Claude Ducrocq, Bernadette Diamond, Isabelle Machy) et de Xavier Van Kerch Hove (notre employé communal) notre village a été proposé par le département de la Somme pour s'inscrire au label villes et villages, cette participation nous a valu notre première fleur. Puis tous les 2 ans (ici 3

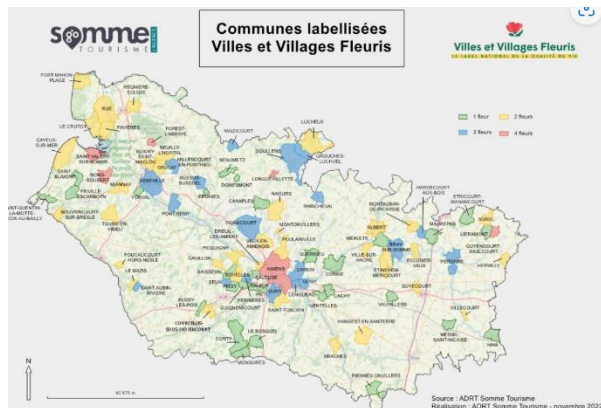


ans en raison de la crise sanitaire), le jury passe (cette année en d'Août) pour évaluer si nous répondons toujours aux critères pour conserver notre fleur. Encore mieux, le jury a considéré que les améliorations apportées ainsi que la prise en considération des remarques formulées en 2019 nous permettent l'obtention d'une seconde fleur mais ce n'est pas tout car le jury a eu le coup de cœur pour nos bénévoles.

Lors de la cérémonie de remise des prix qui a eu lieu au théâtre du Chatelet à Noyon, en plus des félicitations des membres du label et des élus de la région, nos bénévoles se sont vus remettre un cadeau.

Nous pouvons être fiers car seules 2 communes de notre com de com ont ce label, nous et Hangest en Santerre (voir la carte) ci-contre.

Nous remercions également Gael Douchet qui a effectué un service civique de 6 mois (de février à juillet 2022) en apportant son aide pour constituer le dossier technique, préparer la venue du jury en créant une vidéo de présentation du village, des fiches de présentation des chemins communaux et de l'église. J'espère que ces 6 mois passés ensemble lui seront utiles pour son avenir d'étudiant et professionnel.



Un des critères pour prétendre au label est d'organiser un concours de maisons fleuries. Cette année encore, nous avons décidé de primer toutes les maisons pour lesquelles un effort de fleurissement est fait. Par contre pour le concours départemental, nous ne pouvons inscrire qu'une seule maison dans deux catégories. La catégorie

maison avec espace, il est toujours compliqué de départager deux maisons (celle de M. et Mme Febwin, Marcelle et de M. et Mme Wasse Catherine), le jury composé de personnes extérieures au village nous aide dans cette rude tâche. Cette année, les deux maisons choisies ont été primées ; dans la catégorie maison avec un espace visible de la rue M. et Mme Febwin et Mme Legrand Fabienne dans la catégorie maison avec un espace ouvert de taille restreint.

Certains de nos bénévoles participent également aux décorations de Noël. Les personnes qui souhaitent participer au travail d'embellissement de notre commune, peuvent se présenter en mairie ou bien prendre contact avec Marcelle Febwin.



VIE COMMUNAUTAIRE

Le SIAEPM (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Mixte Trois Rivières)

Le syndicat d'eau a changé de nom il s'appelle désormais le SIAEPM, ce changement fait suite à la fusion des trois communes de Contoire, Pierrepont Sur Avre, Hargicourt ainsi que le fait que notre commune et celle de la Neuville Sire Bernard fassent parties de la CCALN. Désormais

le secrétariat du syndicat se trouve dans le nouveau pôle administratif de Trois-Rivières, 1 place du 8 mai 1945.

Pour le contacter siaepierrepondsuravre80@orange.fr, par téléphone 03 22 78 10 22

En 2022 se sont achevés les travaux de réfection des châteaux d'eau de 300 m³ et 500 m³. Il était envisagé de déplacer les compteurs d'eau sur le domaine public mais au vu du nombre, le syndicat se donne le temps de la réflexion.

Le SISCO (Syndicat Intercommunal SCOLAire de Braches, La Neuville et Trois rivières)

La classe de Braches est définitivement fermée puisque la rentrée scolaire 2022 s'est déroulée dans le nouveau RPC. Ce bâtiment permet un accueil optimal pour nos enfants et des conditions de travail excellentes pour les professeurs.



La nouvelle adresse du syndicat est 20 rue Bara 80500 Trois-Rivières ; vous pouvez le contacter à l'adresse mail sisco.avre@orange.fr ou par téléphone 09 63 60 24 01

Les effectifs pour cette année scolaire 2022-2023 sont les suivants :

	Classe de PS Mme HEYMANN	Classe de PS et MS Mme THIBAUT	Classe de GS M. BARBAUT	Classe de GS et CP Mme SELIN	Classe de CE1 Mme RINGARD	Classe de CE2 et CM1 Mme TELLIER	Classe de CM1 Mme MALLET	Classe de CM2 M. TOULEMONDE	Total par communes
Trois-Rivières	15	22	20	16	17	20	19	15	144
La Neuville-Sire-Bernard	3	1	1	0	4	2	4	2	17
Braches	2	2	2	1	1	3	0	1	12
Sous-Total (élèves résidant dans l'une des 5 communes)	20	25	23	17	22	25	23	18	173
Bouillancourt La Bataille				2			1	2	5
Fignières	1								1
Fontaine s/s Montdidier									0
Gratibus			1	1	1				3
Maresmontiers				2		2			4
Montdidier				1				1	2
Moreuil						1			1
Villers-Tournelle					1			1	2
Total	21	25	24	23	24	28	24	22	191
Total enfants résidant dans l'une des 3 communes :				173					
Total des enfants résidant dans une commune extérieure :				18					
Total des enfants scolarisés dans le RPI :				191					

La CCALN

Le dossier communautaire qui avance le plus, il s'agit de celui du centre multi accueil (Crèche et Relais Petite Enfance) qui serait construit entre le gymnase du collège et le cimetière de Moreuil. Ce bâtiment serait réalisé en matériaux biosourcés avec certification PHPP (Passive House Planning Package) sur une surface totale de 838 m² environ pouvant accueillir un pôle

multi-accueil de 32 places et un RPE désormais ouvert à l'accompagnement des familles. Ce bâtiment public serait le 1^{er} des Hauts de France à bénéficier de ce certificat. Le tableau ci-dessous présente le financement de ce projet à 3 413 268 euros avec un reste à charge à notre collectivité de 682 634 euros. Ce projet sera aidé par l'état, le département, la région et la CAF.

Le plan de financement prévisionnel global est le suivant :

DEPENSES en € HT	RECETTES		
3 413 268	326 702	CD80	9,57%
	960 000	CAF	28,13%
	569 079	DSIL	16,67%
	100 158	DETR	2,93%
	24 700	FRATRII	0,72%
	749 995	REGION REV3	21,97%
	682 634	CCALN	20,01%
3 413 268	3 413 268		100,00%



Vue du futur pôle multi-accueil de la CCALN (photo agence murmur architecture)

Des habitants de notre commune m'ont alerté suite au paiement de la taxe foncière qui a augmentée de manière importante. Cette augmentation n'est pas liée à une augmentation des taux d'impositions communautaires et communaux mais d'une augmentation des bases locatives qui a été de +3,4% pour cette année.



DES TRAVAUX DANS VOTRE COMMUNE

Travaux réalisés en 2022 :

Remplacement des chéneaux et pierres de l'église :



Ces travaux ont été longs et laborieux. Deux corps de métiers se sont renvoyés la balle pour une mise en sécurité du chantier. Dès qu'ils ont pu débiter, des problèmes techniques sont arrivés (difficulté pour monter les pierres d'une masse importante...) et depuis le zingueur rencontre des difficultés avec ses



ouvriers et.... Ce chantier est sur le point d'être terminé et notre église est dorénavant plus étanche.

Pour rappel, le coût de ces travaux s'élève à 36970 euros (des subventions ont été acceptées pour un montant de 11850 euros).

Aire de jeux :



Idem pour ce projet long et laborieux, l'entreprise choisie a mis du temps à commencer pour ensuite faire du travail non conforme aux règles de sécurité, obligeant à démonter pour remonter mais l'aire a pu être mise en service au mois de juillet.

Pour rappel, le coût de ce projet est de 13863 euros (subvention de 3000 euros du département).

Travaux de voirie

Ces travaux ont été moins problématiques malgré un blocage lors de la réalisation de la rue du marais qui devait être faite entre juillet et septembre 2022 mais le coût de l'énergie ayant beaucoup augmenté, l'entreprise a reporté cette réalisation à 2023.

Sinon tout le reste a été réalisé, les trottoirs et place de stationnement dans les rues de la gare, Parmentier, la place au terrain de jeux, le caniveau rue d'enfer, l'impasse rue de l'église et la remise en état du lotissement du petit marais

Avant travaux	Après travaux
	Réalisation du bordurage et réalisation d'un enrobé sur les voies de circulation du lotissement du petit marais 



Remplacement du caniveau situé au niveau des rues d'enfer et de l'église



Mise en enrobé de la zone de stationnement rue Parmentier (3 places de stationnement matérialisées)



Mise en enrobé des trottoirs rue de la gare



Création de 4 places de stationnement





Réfection de l'impasse en bas de la rue de l'église



Mise en enrobé de la place au stade de foot



Le montant total de ces travaux s'élève à 80000 euros TTC. Deux demandes de subventions ont été obtenues (Amendes de police et DETR). L'aide totale attendue est d'environ 10000 euros.

Travaux pour 2023

Pour l'année 2023, le conseil municipal va se donner le temps de la réflexion pour l'aménagement de la parcelle de terre située en dessous de la salle des fêtes et le devenir de l'ancienne école avec son préau.



Evènements / Animations

Cette année nous avons pu reprendre nos manifestations habituelles (concours de pêche, concours de pétanque, fête du village, concours de maisons fleuries, arbre de Noël, projection de la finale de la coupe du monde de football,). Nous avons également proposé une soirée jeux de société et une leçon de picard par le biais de l'Espace de Vie Sociale et la commission culturelle de notre communauté de communes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations.

Le dimanche 22 mai nous avons organisé notre traditionnel concours de pêche. Le manque d'eau nous a obligé à le faire dans l'étang situé dans le marais. Comme d'habitude M.Brugghe a remporté cette nouvelle édition.



Le samedi 25 juin Ches Wep (représentés par Les gambes ed min pied) nous ont donné une leçon de picard poétique et en chansons.

Pour la fête du village qui se déroule dorénavant en septembre (le dimanche 4), nous avons gardé une formule qui fonctionne (pétanque, jeux picards, réderie) puisque vous étiez nombreux du village à venir manger ; nous avons toujours un peu de mal à trouver les bonnes quantités en frites et chippo/merguez ; nous ferons mieux la prochaine fois.

Peu de personnes se sont inscrites à la réderie mais les exposants présents ont bien vendu !





Le concours de pétanque est également une réussite car nous sommes ravis de voir autant de doublettes composées par des habitants du village et leur famille. Un concours qui se déroule vraiment dans la bonne humeur. La buvette sur place facilite son organisation !

Les jeux picards animés par l'association des jeux d'Assiettes Albertins trouvent toujours autant de succès. En proposant des concours, on sent l'esprit compétiteur des habitants du village. Les enfants profitent à fond de la structure gonflable et du trampoline.



Le mardi 20 septembre, l'espace de vie sociale de la com de com nous a proposé une soirée jeux de société, nous étions peu nombreux (une dizaine de personnes) mais nous avons découvert des jeux très sympatiques qui ont intéressés les grands comme les enfants. Nous renouvelons cette opération jeux le mardi 14 mars 2023.



La cérémonie du 11 novembre 2022 a été marquée par un évènement par fréquent puisque à la demande de la famille Gervoise, le nom du soldat Gervoise Charles a été gravé sur le monument aux morts. Ci-dessous le discours du maire qui était accompagné d'Agathe et Eloise Desprez.

Cette cérémonie du 11 novembre 2022 est particulière car à partir d'aujourd'hui lorsque nous nous présenterons face à notre monument aux morts nous rendrons également hommage à Mr Gervoise Charles né à Braches le 27 avril 1895 et appelé sous les drapeaux lors de la première guerre mondiale comme soldat au 109ème régiment d'infanterie.

Terrassé par la tuberculose pulmonaire contractée en service, il succombera à cette maladie le 26 février 1919 à l'hôpital de Joinville en Haute Marne avec la mention « mort pour la France ».

Charles avait 23.5 ans, il était de la classe 1915 du bureau de recrutement de Péronne sous le N°16071.

Fils de Abel et Ernestine Gervoise, Habitants de Braches, il faisait partie d'une fratrie de 10 enfants dont trois morts à l'ennemi et un autre le 26 septembre 1927 suite à ses multiples blessures de guerre.

Charles repose à la nécropole nationale de la ferme de Suippes sous le numéro de sépulture 2113.

Notre municipalité se devait de répondre aux souhaits de la famille afin qu'il rejoigne sur le monument aux morts de notre commune tous ces patriotes dont ses deux frères :

- Gervoise Lucien « Mort pour la France »
- Gervoise Odile « Mort pour la France »
- Beauduin Arnold « Mort pour la France »
- Brulin Alfred « Mort pour la France »
- Debains Louis « Mort pour la France »
- Pauquet Marc « Mort pour la France »
- Patrouiller Roger « Mort pour la France »
- Bedot Gabriel « Mort pour la France »
- Fosse Narcisse « Mort pour la France »

Et sans oublier les victimes civiles :

- Dubois Eléonore « Mort pour la France »
- Lescot Alphonsine « Mort pour la France »
- Wasse Octave « Mort pour la France »
- Souillard Léonard « Mort pour la France »

1939-1945

- Brunel Charles « Mort pour la France »
- Dubois Helena « Mort pour la France »

En leur mémoire, le vous demande de bien vouloir respecter 1 minute de silence.



Pour la fête de Noël le samedi 10 décembre, nous avons fait appel à Tuteur et Lili accompagnés de Georgette, leur poule qui a de légers problèmes de fuite. Tuteur a bien fait rire les enfants par sa maladresse et les nombreuses assiettes cassées et Lili en a fait pleurer d'autres en donnant des coups de fusil qui ont fait vibrer les murs de la salle des fêtes.



Un spectacle de clown comme les enfants les aiment. Ensuite le père Noël a gâté les enfants présents en leur offrant un cadeau et un père Noël en chocolat.

Nos séniors sont repartis avec un panier bien garni. Nous étions nombreux à partager le verre de l'amitié et les toasts préparés par le conseil municipal.

L'année 2022 s'est terminée par la projection de la finale FRANCE-ARGENTINE. Nous étions une trentaine à vibrer et passer par toutes les émotions, malheureusement l'issue vous la connaissez ! Prenons RDV pour la finale de la coupe du monde de Rugby en 2023 qui se déroulera en France !



Merci à tous pour ces moments de partage !

ETAT CIVIL 2021



Naissances

Nous sommes heureux d'accueillir :

♀ Lyse, Marie-Hélène, Victoria LALUC née en septembre

♂ Gabriel, Paul, Claude, Bernard MICHEZ né en mars.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et leurs souhaitons tout le bonheur du monde.